



Maison de l'Europe de Paris



## ■ Intelligence artificielle : un cours gratuit financé par l'Union européenne lancé en France

Le 24 septembre dernier était lancé en France le [cours en ligne « Elements of AI »](#). Créé en Finlande, il se constitue comme un support pédagogique dont l'objectif est d'encourager les Européens à se former aux enjeux de l'intelligence artificielle (IA).

Si le lancement du site web [« Elements of AI »](#) s'est effectué au sein des locaux de l'IRCAM (Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique), ce n'est pas le fruit du hasard. Le domaine de l'intelligence artificielle s'assimile souvent facilement à la robotique ou encore aux systèmes de surveillance comme la reconnaissance faciale. Cependant, elle s'applique également à d'autres secteurs, comme la musique, à travers par exemple la création de nouveaux synthétiseurs ou la recherche sur l'orchestration musicale.

Le souhait des développeurs de ce cours est en effet de « déconstruire les mythes » autour de l'intelligence artificielle, comme le détaille l'Ambassadeur de Finlande en France, Teemu Tanner : « *La Finlande est un pays où de nombreuses start-up se concentrent sur l'avenir de l'intelligence artificielle. C'est un sujet d'actualité brûlante et pour pouvoir en profiter, nous devons la comprendre. Comment peut-elle affecter notre quotidien ? Comment se développera-t-elle ? Aujourd'hui, il est sûr que nous allons avoir besoin de nouvelles compétences pour effectuer la transition numérique.* »

### > L'objectif de former 1% de la population de l'Union européenne aux enjeux de l'IA

Né de la Présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne en 2019, ce projet est désormais financé par la Commission européenne. Une traduction du cours dans l'ensemble des langues officielles de l'UE sera effectuée. Depuis le lancement de la plateforme en Finlande il y a quelques mois, 500 000 finlandais se sont déjà inscrits. Ce chiffre représente 3% de la population de ce pays, ce qui constitue déjà une source d'optimisme pour les créateurs du cours, la société Reaktor et l'Université d'Helsinki.

A terme, leur objectif est ainsi de former 1% des habitants de l'Union européenne aux enjeux et au fonctionnement de l'intelligence artificielle. Autrement dit, les aider à comprendre ce qu'elle est, ce qu'elle peut faire, ne pas faire, quels sont ses risques, en jetant les bases d'une « *compréhension critique* » de l'IA. Pour s'inscrire, il suffit donc simplement d'être citoyen de l'Union européenne.

### > Un cours interactif et modulable délivrant un certificat

D'une durée d'environ six semaines, à raison de 5 heures hebdomadaires, le cours se décompose en six chapitres traitant autant des aspects éthiques que techniques de l'IA. Ceux-ci pourront être suivis dans l'ordre et à la fréquence souhaités par le participant. La



Maison de l'Europe de Paris

validation du cours s'effectuera en obtenant la moyenne sur 90% des questions d'évaluations qui seront posées aux apprenants. Un certificat sera délivré à tous les participants, et les étudiants pourront obtenir 2 crédits ECTS qui seront indiqués dans leur relevé de notes. Nécessitant seulement quelques notions de mathématiques pour terminer les exercices, le support se veut interactif et accessible, afin de s'adresser au plus grand nombre. L'inscription s'effectue en cliquant sur ce lien : [www.elementsofai.fr](http://www.elementsofai.fr).

### > Un « marchepied » permettant d'entrer dans le monde de l'intelligence artificielle

En France, l'Université Sorbonne sera chargée de faire vivre le projet, d'assurer la correction des évaluations, et de répondre aux questions des participants à travers une plateforme dédiée. Philippe Esling, directeur de cette équipe pédagogique, insiste sur le caractère universel de cette formation qui parlera à la fois aux débutants et aux initiés : « *La formation est comme un marchepied, qui permettra ensuite à ses diplômés de s'intéresser à d'autres sous-domaines de l'intelligence artificielle.* » Que ce soit les voitures autonomes, la détection de cancers, les instruments de musique ou la prédiction des propriétés de certaines molécules, « *un jour, on aura tous besoin de l'IA* », résume le chercheur.

Pour aider les projets d'avenir en matière d'intelligence artificielle, un appel à projet a d'ailleurs récemment été lancé. L'[European AI Fund](#) recevra jusqu'au 1er novembre prochain les candidatures d'organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'intelligence artificielle ou dont le développement de ce secteur influe sur leurs pratiques. Le montant des subventions accordées se situera entre 20 000 et 150 000 euros par projet.

*Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié le 01/10/2020.*